

Questions orales

M. le Président: Avant que nous ne commençons la période de questions, je tiens à souligner qu'elle se poursuivra, dans quelques instants, pendant les 45 minutes habituelles.

Je tiens à dire quelques mots à un certain nombre de députés des deux côtés de la Chambre qui se sont adressés à moi parce qu'ils auraient tant voulu faire une intervention en cette occasion qui nous réunit tous aujourd'hui. J'ai dû décider finalement que, du moins pour le moment, nous avons entendu tous les témoignages qui convenaient dans les circonstances. Comme l'a souligné le très honorable député dont nous avons fait l'éloge aujourd'hui, il nous faut présider aux affaires du pays.

Je ne ferai pas très souvent l'observation suivante, mais je tiens à dire aux députés que, vu l'heure avancée, certains ministériels devront s'absenter en raison d'obligations. J'espère que les députés feront preuve de courtoisie et n'en feront pas la remarque lorsque cela se produira.

Nous avons déjà 45 minutes de retard. Questions orales.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FINANCES

LAUGMENTATION DES IMPÔTS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Sur votre demande, monsieur le Président, nous allons revenir aux affaires publiques du pays. Ma question s'adresse au ministre des Finances.

Même dans ce pays qui est le nôtre, il y a plus de trois millions de personnes qui vivent dans la pauvreté. Plus d'un million d'enfants vivent dans la pauvreté, 40 p. 100 des femmes célibataires ou veuves vivent sous le seuil de la pauvreté. Au moment où il faudrait s'efforcer de sortir nos compatriotes de la pauvreté, comment le ministre peut-il se justifier d'avoir augmenté de 60 p. 100 depuis qu'il est aux Finances les impôts des gens qui vivent sous le seuil de la pauvreté? Pendant ce temps, ceux qui ont un revenu de 100 000\$ n'ont subi qu'une hausse de 8 p. 100. Quel genre d'équité est-ce là à son avis, quel genre de conception du Canada est-ce là son avis?

• (1500)

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député se rappellera sûrement—je n'ai pas les chiffres exacts à la mémoire mais enfin—qu'il y a environ 250 000 ou 300 000 personnes de moins qui vivent sous le seuil de la pauvreté depuis que nous sommes arrivés au pouvoir en 1984. Nous avons égale-

ment adopté plusieurs changements qui correspondent aux besoins de ces gens. Le crédit remboursable pour la taxe de vente a été adopté par notre gouvernement, et il a été augmenté lors de deux budgets consécutifs. Nous avons également relevé le montant du crédit d'impôt pour enfants. Donc nous avons répondu de plusieurs façons aux besoins de ces gens.

Finalement, permettez-moi de dire que lors de la réforme fiscale nous avons retiré des rôles de l'impôt 850 000 personnes dans la tranche la plus basse de revenus. Je pense que cela démontre encore une fois que nous nous occupons des préoccupations dont parle le député.

* * *

LE BUDGET

LES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES CONCERNANT LES SOINS DE SANTÉ ET L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, pour reprendre les chiffres mêmes du ministre tels qu'ils figurent dans les cinq budgets successifs, les hausses d'impôt cumulatives qu'a subies un couple où un seul des deux travaille et qui a deux enfants et gagne 23 600 dollars, soit le seuil de la pauvreté, sont de 60 p. 100 sur les cinq années pendant lesquelles le ministre a été chargé des finances du pays.

Avec ce budget, le gouvernement fédéral fournira 4 milliards de dollars de moins aux provinces au chapitre de l'assurance-maladie et de l'enseignement postsecondaire. Comment le ministre peut-il justifier la diminution du nombre de places de garderies et l'augmentation des frais de scolarité dans les collèges et universités? Comment peut-il justifier qu'un plus grand nombre de personnes doivent attendre avant d'être admises à l'hôpital? Comment peut-il justifier la baisse inévitable de la qualité des soins de santé dispensés aux Canadiens?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai répondu à des questions semblables au cours d'autres séances de la Chambre. Mais je dis au député qu'il m'a vertement critiqué ces dernières années parce que la dette nationale augmentait. Il sait pertinemment que la seule manière de freiner l'accroissement de la dette est de ramener le déficit annuel à zéro. J'attends toujours qu'il propose d'autres moyens de supprimer la dette publique.

Nous avons été maintes et maintes fois critiqués pour les mesures que nous avons prises, mesures que de nombreux commentateurs du pays jugent pourtant également réparties, équilibrées du point de vue de leur incidence; ce que nous essayons de faire, c'est de régler le problème de la dette de façon à pouvoir maintenir les programmes mêmes que défend le député.